

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DU RU DE NESLES

Travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion

Bassin versant du ru de Nesles

Compte-rendu n°21 de la réunion du 22 février 2018

• Lieu :	Coteau viticole à 9h30
-----------------	------------------------

• Maître d'ouvrage (MO) : Syndicat intercommunal d'aménagement du ru de Nesles M. MAGNIER : 03.23.83.19.69	
• Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) : Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques Melle BAUDRIER : 07.85.21.13.37 union-des-syndicats@griv.fr	• Maître d'œuvre (MOE) Bureau d'études ECAA M. DANIEL : 07.70.29.68.53 gdaniel@ecaa02.fr
• Contrôleur extérieur RINCENT BTP Nord Est M. DE OLIVEIRA 03.27.43.43.29	• Coordonnateur SPS SOCOTEC M. DE TIMMERMAN : 06.18.94.41.71 Benoit.detimmerman@socotec.com
• Entreprise Lot 1 : Terrassement et aménagements hydrauliques RVM M. TASSAN : 06.76.48.03.16 direction@rvm-travauxpublics.com	• Entreprise Lot 2 : Clôtures et plantations PRAT Paysages M. PRAT : 06.32.65.90.75 thierry@prat-paysages.fr

PROCHAINE REUNION LE 8 MARS 2018 A 9H30 SUR SITE – Parking du cimetière

En remerciant tous les participants de se garer en dehors des trottoirs de la commune de Nesles la Montagne

(Stationnement possible au cimetière ou sur la plateforme dans le virage de la RD)

Les personnes convoquées aux réunions sont indiquées dans le tableau ci-après (en dernière colonne).

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Région
Hauts-de-France



• Nom, Prénom :	• Fonction :	Présent	Absent	Excusé	Convocation prochaine réunion
MAGNIER Jean-Luc	Président SIVU Ru de Nesles et maire d'Etampes-sur-Marne	✓			✓
DABLIN Frédéric	Délégué SIVU de la commune d'Etampes-sur-Marne				
AMELOT Stéphan	Maire de Nesles la Montagne – 06.84.65.28.77 Stephan.amelot@ville-chateau-thierry.fr				
BRICOTEAU Gérard	Adjoint au maire de Nesles la montagne et Propriétaire				
BAUDRY Jean Claude	Délégué SIVU de la commune de Nesles la Montagne				
MALEZE Patrick	Délégué SIVU de la commune de Nesles la Montagne				
MAHIEUX Christian	Maire de Nogentel				
BOULANGER Liliane	Déléguée de la commune de Nogentel				
BUREL Régis	Adjoint au maire de la commune de Nogentel				
EUGENE Sébastien	Maire de Château Thierry				
DUCLOUX Jean-Pierre	Délégué SIVU de la commune de Château-Thierry			✓	
ROBIN Elisa	Déléguée SIVU de la commune de Château-Thierry				
PIOT Solenn	Val d'Europe Agglomération (gestionnaire aqueduc de la Dhuys) 06.30.52.43.87 – solenn.piot@valagglo.fr				
MAIRE Cédric	SAUR – délégataire aqueduc de la Dhuys 06.60.08.56.83 – cedric.maire@saur.com				
POUJOULY Pierre	Eau de Paris - Pierre.Poujouly@eaudeparis.fr				
DE TIMMERMAN Benoît	SOCOTEC – coordination SPS		✓		✓
DE OLIVEIRA Marcel	RINCENT BTP – Contrôle Extérieur		✓		✓
ANGERS Jean Paul	Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne 03.26.51.19.66 – jean-paul.angers@civc.fr	✓			✓
FARAMUS Isabelle	Conseil Départemental de l'Aisne 03.23.24.87.12 - ifaramus@aisne.fr		✓		✓
SIRON Anne	Conseil Régional des Hauts de France (Fonds FEDER) 03.22.97.27.97 - Anne.SIRON@hautsdefrance.fr		✓		✓
LABOUREL Sabine	Agence de l'Eau Seine-Normandie 03 26 66 57 75- labourel.sabine@aesn.fr		✓		✓
LELIEVRE Anne-France	Direction Départementale des Territoires – Unité Police de l'Eau 03.23.24.65.21 - anne-france.lelievre@aisne.gouv.fr		✓		✓

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Région
Hauts-de-France



• Nom, Prénom :	• Fonction :	Présent	Absent	Excusé	Convocation prochaine réunion
GREFF Bénédicte	Communauté d'agglomération de la Région de Château-Thierry benedicte.greff@carct.fr				
SIMON Sébastien	Président SGV Nesles et viticulteur sur le coteau de Nesles / Etampes – earl.simon-legrand@wanadoo.fr 06.82.95.84.19	✓			✓
POUZET Hélène	Syndicat Général des Vignerons de Champagne hpouzet@sgv-champagne.fr				
LOISEAU Reynald	Responsable d'exploitation viticole MHCS rloiseau@moethennessy.com – 06.07.35.04.92		✓		✓
DOYART Pascal	Responsable d'exploitation viticole – Champagne JACQUART pascal.doyard@free.fr – 06.80.31.97.16				
LERICHE Bernard	Propriétaire et exploitant viticole		✓		✓
BERTONI Gérard	Exploitant viticole – 06.22.52.24.35		✓		
CAMUS Bernard	Propriétaire viticole		✓		
PERTOIS Patrick	Propriétaire et exploitant viticole -06.31.54.55.35				✓
PLATEAU Dominique	Agriculteur sur le coteau Nesles / Etampes plateaud@wanadoo.fr – 06.81.52.45.07	✓			✓
TOUZE Denis Représenté par M. STORME	CD 02 - Voirie départementale dtouze@aisne.fr M. Cyrille STORME : cstorme@aisne.fr - 06.07.40.20.02				
TARAMINI Yannick	Référent travaux à l'USESA – yannick.taramini@usesa.fr 06.71.95.97.21				
ROUSSEAU Jean-Baptiste	Responsable local Réseau Distribution Aisne Sud chez Veolia - jean-baptiste.rousseau@veolia.com – 06.01.33.73.29				
TASSAN Olivier	Directeur - RVM	✓			✓
Chany GUILLOT	Ingénierie QSE/Méthodes –RVM methodes@rvm-travauxpublics.com	✓			✓
BRAGA José	Chef de chantier – RVM rvm-secteursud@orange.fr	✓			✓
PRAT Thierry	PRAT Paysages				
BAUDRIER Mathilde	USAGMA – Assistant à maîtrise d'ouvrage	✓			✓
DANEL Guillaume	ECAA – Maître d'œuvre	✓			✓

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



• ADMINISTRATIF:

Documents à transmettre :

EDITEUR > DESTINATAIRE

- Retour des conventions Val D'Agglo suite envoi du rapport d'inspection de la Dhuys

Val d'agglo – **Urgent**

Documents transmis :

- Demande d'arrêté communal pour l'interdiction d'accès dans les deux bassins – 16.02.2018

• TRAVAUX:

Les travaux ont démarré :

- Le **10 juillet** pour le lot 2 pour la phase de dégagement des emprises du bassin n°1 (fin de travaux le 13/07)
- Le **17 juillet** pour le lot 1 pour le démarrage des terrassements du bassin n°1.

Intempéries à ce jour :

ENTREPRISE RVM																																		
2017	WE ET JOURS FERIÉS							Intempéries																										Total
Juillet	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	2		
Août	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1		
Septembre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30		0		
Octobre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	0		
Novembre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30		6		
Décembre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	7		
																																16		
2018	WE ET JOURS FERIÉS							Intempéries																										Total
Janvier	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	10		
Février	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28						
Mars	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31			
Avril	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30				
Mai	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31			
																																10		

SUIVI DES JOURS TRAVAILLES ET D'INTEMPERIES- ENTREPRISE PRAT																																	
2017	WE ET JOURS FERIÉS						jour travaillé															Intempérie										Total	
Juillet	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31		
Août	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31		
Septembre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30			
Octobre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31		
Novembre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30			
Décembre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31		
2018	WE ET JOURS FERIÉS						jour travaillé															Intempérie										Total	
Janvier	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31		
Février	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28					
Mars	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31		
Avril	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30			
Mai	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31		

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Pour la société PRAT, des ordres de services seront émis pour la régularisation du délai de ses travaux.

Points particuliers :

- **Un débroussaillage de la grande ravine a été réalisé par la société CARRE pour Moët & Chandon mais les branchages sont restés sur site créant des barrages et l'amenée de branche jusqu'à l'exutoire du ru sur l'avenue de Montmirail à Etampes. M. LOISEAU se rapproche de la société pour connaître les raisons du non enlèvement des résidus du débroussaillage. Non fait à ce jour**

Rappel : La pose d'une signalisation de chantier de type « route barrée » est à faire sur l'emprise de la Dhuis au droit des passages des chemins viticoles. Toutes formes de circulation sont interdites sur la Dhuis.

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Région
Hauts-de-France



Planning général détaillé

Planning des ouvrages restant à réaliser

[illegible]

Funções

* **Parâmetro matura:** 2 à 4 m sua vez aulias da comutar las plataforma hãton)

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Exécutions des travaux :

- Pose du caniveau n° 142 terminée.
- Pose du caniveau n°141 en cours.

Moine de vidange des bassins : (A faire)

La disposition des planches sera à modifier dans les deux bassins selon le croquis ci-dessous pour obtenir une restitution proportionnelle au niveau d'eau du bassin.

La canalisation de fuite de diam 315mm à une surface de 0.07 m² et les ouvertures entre planches de 0.07m² (soit 3 cm de haut), il faut donc 4 ouvertures pour arriver à la surface d'engouffrement de la canalisation (hors prise en compte de sa pente).

Cela permettra de tamponner les eaux tout en assurant une restitution progressive à l'élévation du niveau d'eau dans le bassin sans mettre la canalisation à son débit maximal dès le démarrage de la mise en charge du bassin.



- Noüe enherbée 145

Le démontage du panneau a été fait par la voirie départementale.

Le drain est posé. Les travaux de terrassement de la noue démarrent à compter du 26/02.

M. Pertois fait intervenir son exploitant pour le dépiquage des têtes de rangs à compter du 23/02.

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Région
Hauts-de-France



- **Ouvrage n°186 :**



Canalisation sous le parking du cimetière : la canalisation est passée sous le parking. L'enrobé a été refait.

Intervention du contrôle extérieur courant de semaine 9 pour contrôle ITV/pression/compactage.

Croisement de la canalisation de vidange du réservoir AEP de Nesles la Montagne.

A été acté le 25/01/2018 en présence de l'USESA et la société VEOLIA que le SIVU peut reprendre dans sa canalisation à poser le trop plein et la vidange du réservoir. Le volume amené est de l'ordre de 150 m³/an. Cela simplifie la réalisation des travaux car la canalisation à poser passe à la même altimétrie que la conduite de vidange.

Mise en garde de VEOLIA : Canalisations présentes le long du chemin béton 136 :

- une canalisation en PVC récente. En fonction des DICT, des sondages et ainsi de sa position, il sera important de la protéger lors de la pose des dépierreurs 186 et 204.
- une canalisation en fonte, plus ancienne. Veolia vérifiera sa localisation pour la DICT.

- **Chemin n°121 :**

Vérifier sur le fond de plan Autocad s'il s'agit du chemin du bas (où passe la canalisation) ou celui au-dessus. **A faire RVM.**

- **Bassin 1 – Travaux de reprise des exutoires faits**

L'expertise demandée par M. ROMAIN a été réalisée le 21/12 à 10h30.

Compte rendu en attente de l'expert.

- **Bassin n°2 : Terminé**

Reste la prise d'un arrêté par la commune de Nesles pour la pose d'un panneau d'interdiction d'accès, baignade....

- **Chemins n°123 et 134 :**



Visite le 30/11 des 2 chemins. A valider avec M. LOISEAU la structure du n°123. **Vu sur site, reprofilage en l'état.**

Le 134 va faire l'objet d'un reprofilage à contre-pente.

→ Reprofilage en déblai /remblai dans l'axe des bornes existantes avec arrêt avant le chemin descendant.

- **Chemins n°114 et 115 :**

Reprofilage fait en GNT

- **Ouvrage 190 :** travaux réalisés, reste le raccordement sur le dégrilleur (travaux à venir) et la pose de la tête de sécurité

- **Ouvrage n°161 :**

Il reste à faire la descente d'eau en enrochement se raccordant sur le fossé communal. RVM implante le point bas pour caler la descente d'eau. Vu sur site le 01.02.2018 avec le propriétaire du chemin d'exploitation.



Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Région
Hauts-de-France



- **Ouvrage 146 :**

La jonction du dégrilleur se fera par la pose d'une canalisation avant la benne à verre et non à la fin de la dalle de la benne à verre.

Une petite noue sera maintenue pour collecter d'éventuels ruissellement provenant du chemin contrepenté n°161.



- **Fossé à redents n°102 :**

Il est également proposé la réalisation des redents par la mise en place de matériaux de granulométrie 80/150 percolés au mortier.

Vu le 30/11 sur site :

M. PERTOIS, nous signale la présence d'une petite source se déversant dans le fossé et qu'il enlèvera un rang avant l'implantation des redents dans ce fossé.

Vu sur site le 15/02 :

Les traverses maintenant les berges ont été enlevées. Les souches restantes du débroussaillage devront être enlevées pour permettre l'entretien du fossé.

Le reprofilage et la réalisation des redents ne pourront se faire que lors de l'arrêt des écoulements des eaux venant du bois.



- **Entrées de champs et charretières à modifier dans le fossé de la route départementale**

Travaux terminés

- **Traversées de l'aqueduc de la Dhuys :**

Inspection de l'aqueduc faite le 14/12/2017

En attente de l'autorisation de travaux et de la convention pour pouvoir commencer les ouvrages de raccordement entre les fossés bétons amont et aval.

Date d'intervention RVM calée le 12 mars 2018 suivant météo – en attente de la confirmation de Mme Piot

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Région
Hauts-de-France



- **Fossé à créer n°189 :**



Le curage du fossé a été réalisé.

- **Fossé à redents n°104 :**



Une prise de côte a été faite au droit de la tête de pont existante. Avec la pose d'un ouvrage de type moine similaire à ceux des bassins, il est possible de faire un stockage/restitution sur 1,5 m de hauteur au droit de la tête de pont sans provoquer de débordement sur le chemin.

Le maitre d'ouvrage acte ce principe et demande la pose d'un moine au droit de la tête de pont à la place des redents dans le fossé.

Les passages busés existants seront maintenus en l'état.

Pour les passages défectueux faisant obstruction au libre écoulement des eaux, un courrier sera adressé au propriétaire de la parcelle pour l'en avertir et lui demander un entretien ou une rénovation (si passages déclarés en mairie). Sans retour de la part du propriétaire de la parcelle, les passages seront démontés.

A ce titre, la commune doit prendre un arrêté.



Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



**Région
Hauts-de-France**



- **Ouvrages 151, 187, 150, 188, 149 :**

Les ouvrages 149 et 188 pourront être réalisés avec l'approvisionnement des enrochements par le chemin d'exploitation débouchant sur l'ouvrage 128. Chaque redent comprendra environ 40 m3 d'enrochements.

L'emploi du chemin d'exploitation est actuellement impossible suite aux intempéries.



Le démarrage des travaux est calé pour le 07/03.

Un rechargement de l'accotement est à prévoir avant le déchargement des roches pour éviter d'aggraver l'état du bord de la voirie.

Le calage de la position des redents sera fait lors de la réunion du 08/03.

RAPPELS :

- **Dégrilleur n°217 :**

Décalage au point bas existant.

- **Caniveau béton n°152 :**

Implantation faite et validée lors de la réunion du 19 octobre 2017 avec M. Loiseau.

- **Chemin n°132 :**

Il est prévu que le chemin 132 soit bétonné. Le reprofilage du chemin pourra poser des problèmes d'accès aux parcelles en aval.

Pour le piquetage du chemin, les exploitants riverains, M. DOYARD et M. VERBEKE seront invités en réunion de chantier.



- **Réalisation des chemins n° 125 et 126 et ouvrages dépierreurs 212 et 213 :**

Les chemins 125 et 126 seront reprofilés en V ou en dévers unique par déblai / remblai sur site.

Le point bas présent à l'arrière de l'habitation riveraine du n°126 fera l'objet d'un aménagement hydraulique de type ouvrage dépieur + canalisation et rejet au pluvial ou tranchée drainant pour infiltration sur le site.

L'ouvrage 125 actuellement enherbé sera reprofilé en V avec la réalisation d'un dépieur et rejet au réseau pluvial existant.

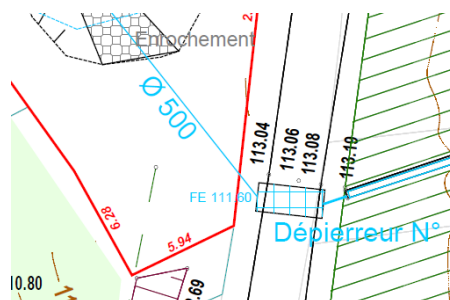


- **Modification de structure des chemins n°114, 115, 170 :**

Travaux terminés

- **Canalisation en diam 500 provenant du dépieur n° 220 alimentant le bassin n°1 :**

En attente de raccordement lors de la pose du dépieur.



Une cunette engazonnée sera réalisée au droit de cette canalisation pour permettre un ruissellement des eaux vers le bassin en cas de colmatage de la grille par des végétaux divers. **Remplacée par une cunette en béton suite aux orages du 15 et 25/08.**

- **Ouvrages dépieurs 204, 205 et 186 :**

Le dépieur 205 est supprimé et le 186 sera doublé.

Le rejet du dépieur 204 se fera dans le fossé riverain existant dont les eaux seront collectées au point bas par le dépieur 186.

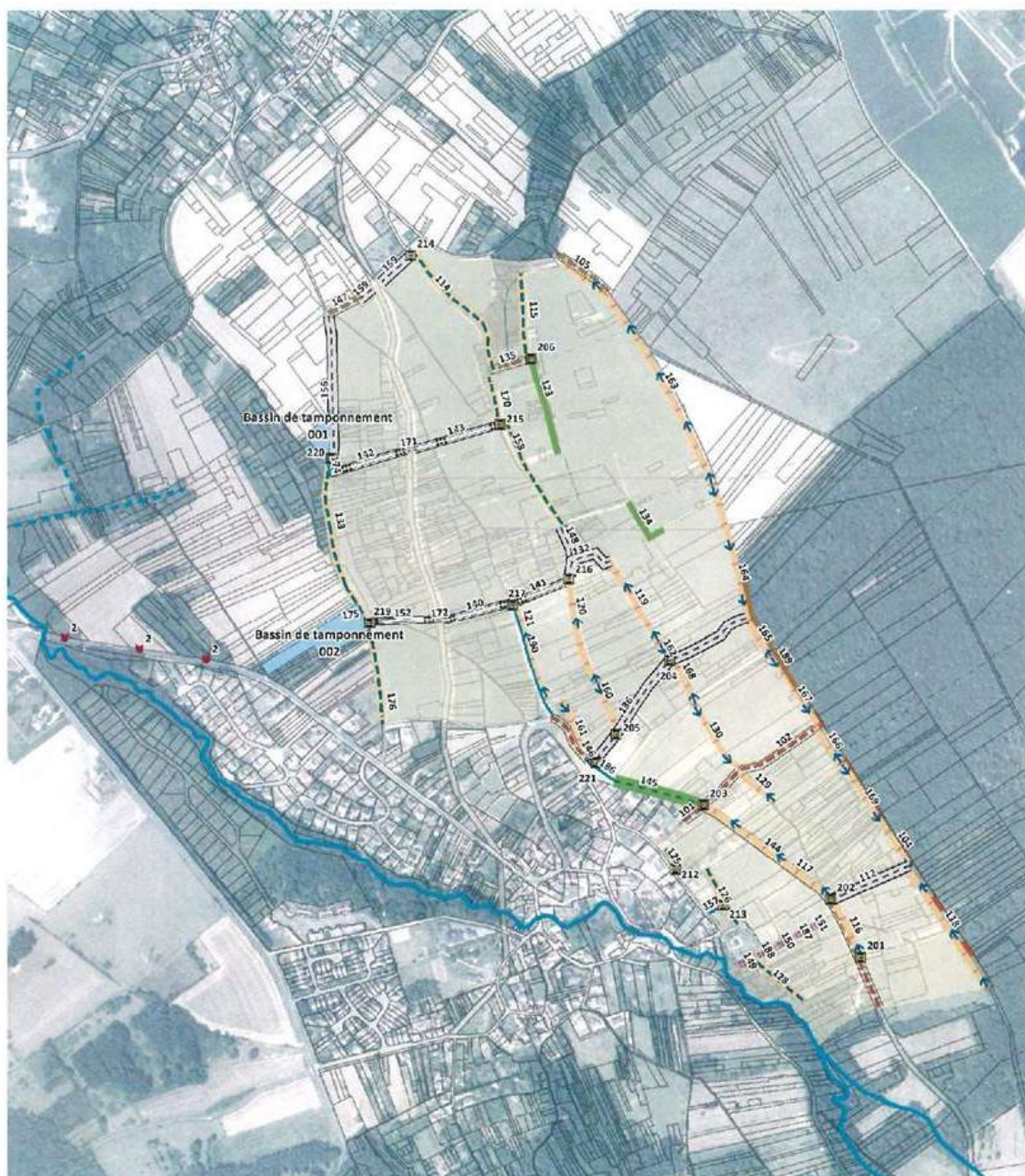
Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Région
Hauts-de-France



Plan général des aménagements



Travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles
Maîtrise d'œuvre partielle

CARTE DES AMENAGEMENTS
PROJET

Légende

- | | | | |
|-------------------------|--|--------------------------------------|---------------------------------------|
| Reprise entrée au champ | Fosse | Fosse - installation grands radents | Ru de Nesles |
| Avaleur dépiéneur | Caniveaux béton trapézoïdaux spécifiques | Fosse - installation petits radents | Ru de la Boute Blanche (intermittent) |
| Bassin de tamponnement | Chemin pédonne profilé | Fosse à recent | |
| | Chemin repotée V spécifique | Noue enserrée | |
| | Chemin repotée avec pente unique | Renforcement du lit par empierrement | |
| | Création de souille enrochés | | |

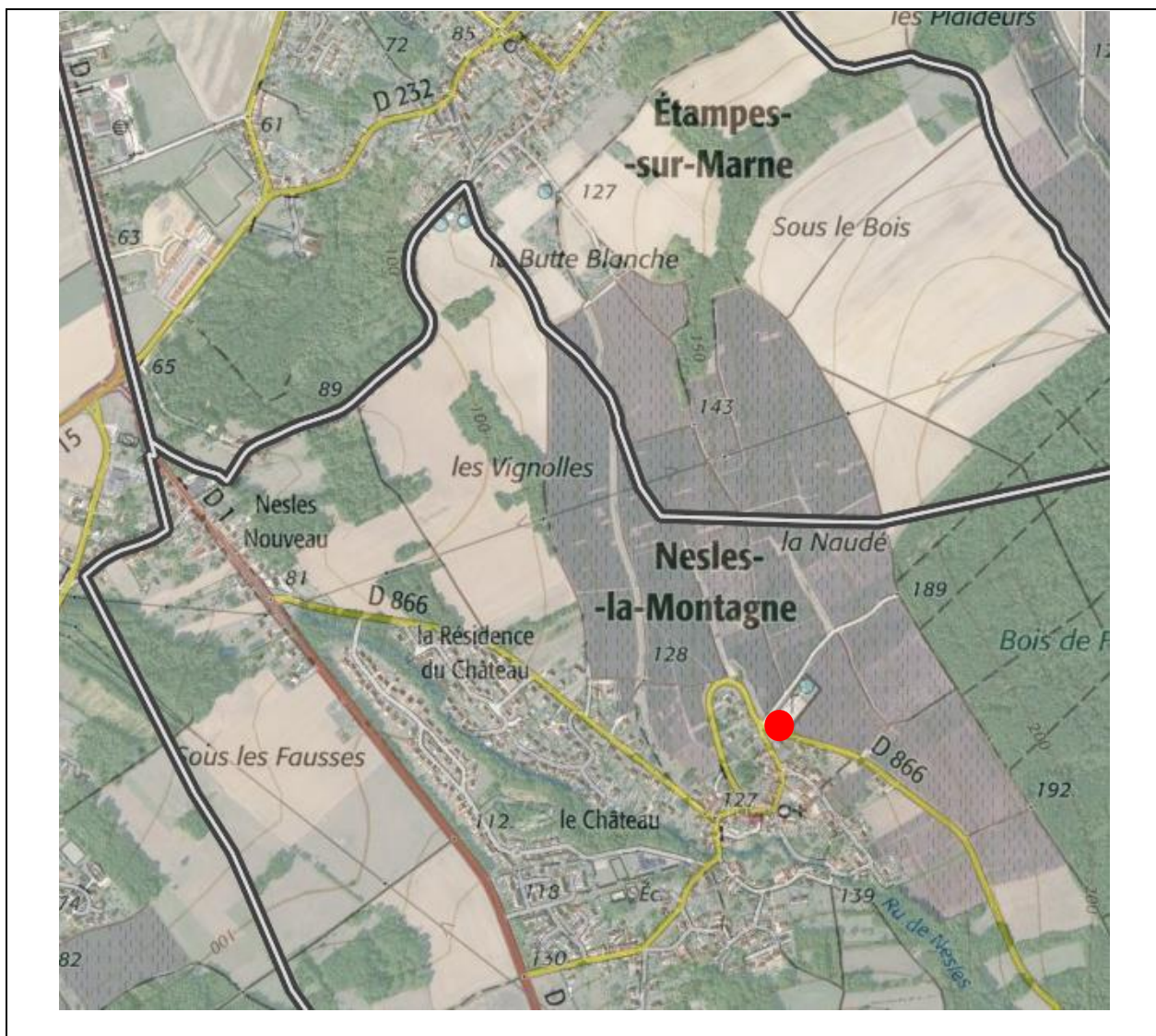
Echelle : 1:6 000

anteagroup

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Réunion sur site le jeudi 8 mars à 9h30 pour l'avancée des travaux



Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Région
Hauts-de-France

